



En accident du travail pendant mes congés

Par **FLOAND**, le **01/08/2013** à **14:51**

Bonjour, suite à un accident du travail, je suis en arrêt de travail mais cela tombe pendant mes 2 mois de vacances, j'aurai voulu savoir si il était possible de reporter mes vacances après mon arrêt de travail, merci et quels sont mes droits? Mon accident a eu lieu le 2 Mai et j'ai été opérée le 1 Juillet, je suis en arrêt de travail depuis le 15 Mai et mes vacances vont du 5 Juillet au 4 Septembre [fluo]merci[/fluo]

Par **pat76**, le **02/08/2013** à **16:11**

Bonjour

Pendant votre arrêt pour accident du travail, vos congés payés sont reportés obligatoirement après votre arrêt.

Pour l'instant votre contrat de travail est suspendu mais comme vous êtes en arrêt suite à un accident du travail, votre arrêt est considéré comme du travail effectif.

Quand se termine votre arrêt?

Vous devrez obligatoirement avoir une visite médicale de reprise à la médecine du travail avant de reprendre votre poste et de partir en congés payés.

Par **FLOAND**, le **02/08/2013** à **22:59**

Bonjour, mon arrêt se termine le 3 Septembre mais d'après les médecins il y aura prolongation.

Par **FLOAND**, le **03/08/2013** à **14:38**

Bonjour, je suis ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle), donc j'ai 2 mois de vacances cet été et comme je suis en accident du travail jusqu'au 3 Septembre mais il y aura prolongation, s'est pour ça que je voudrais savoir si mes 2 mois de vacances peuvent être reportés? Ou si je les perds, merci.